
**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'INSTITUT
8 FÉVRIER 2021
15h30 EN VISIOCONFÉRENCE**

Table des matières

Membres avec voix délibératives	1
Membres avec voix consultatives	1
1. Informations	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020	3
3. Politique générale	3
- Budget	
4. Formation	4
- Observatoire de la vie étudiante (OVE)	4
- Calendrier	7
5. Recherche	7
- AMPIRIC	
6. Questions diverses	

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e.s :

Mesdames et Messieurs Blanca BARREDO GUTIERREZ ; Pascale BRANDT-POMARES ; Marie-Florence BULTEAY-RAMBAUD ; Pierre DESBIOLLES ; Sophie FOUACE ; Isabelle LAGADEC ; Françoise LORCERIE ; Georges MERLE ; Christine MUSSARD ; Marie-Emmanuelle PEREIRA ; Pierre-Bernard SANCHEZ ; Pascal TERRIEN ; Vincent VALERY.

Représenté.e.s :

Mesdames et Messieurs Éric BERTON par Christine POPLIMONT ; Philippe DELAPORTE par Christine POPLIMONT.

Excusé.e.s :

Mesdames et Messieurs Boumedienne FEGHOUL ; Damien GIVRY ; Lionel NICOD ; Lola PAPON ; Graham RANGER ; Magali ROBAGLIA ; Dominique SANTONI ; Vincent STANEK.

Membres avec voix consultative

Présent.e.s :

Mesdames et Messieurs Marlène ASTRION ; Virginie BABY-COLLIN ; Magali BALLATORE ; Didier BARD ; Patrice BONNET ; Marjolaine CHATONEY ; Sandrine ESCHENAUER ; Mathilde FAVIER ; Anne GOMBERT ; Delphine JOSEPH ; Patrice LAISNEY ; Valérie MAILHES ; Nicolas MASCRET ; Heidi OSTERWALDER ; Martine QUESSADA ; Jean-François RANUCCI ; Nathalie RICHIT ; Frédéric SAUJAT ; Nicolas SEMBEL ; Rachid ZAROUF.

Excusé.e.s :

Mesdames et Messieurs Didier ALBRAND ; Hélène ARMAND ; Fabrice BARTH ; Christophe BOURDIN ; Alice DESERIEYS-PEDREGOSA ; Anne DEMEESTER ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Laurence ESPINASSY ; Julien GARRIC ; Isabelle LANG ; Frédéric LETERME ; Nathalie MIKAILOFF ; Laurence MOURET ; Stéphane MOURLANE ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ;

Le Quorum est atteint.

1. Informations

Pascale BRANDT-POMARES :

- La situation sanitaire

L'université s'organise pour permettre le retour en présentiel des étudiants. Malgré la forte demande et un réel besoin, ces derniers ne sont cependant pas très favorables au retour sur les campus du fait notamment des difficultés d'organisation présentiel/distanciel, des transports et des difficultés liées à l'hébergement. AMU a décidé d'organiser deux demi-journées, au lieu d'une journée prévue par le Ministère, en raison des difficultés liées à la prise des repas sur place (même si nous apprenons aujourd'hui que le CROUS pourrait ouvrir de nouveau). L'objectif est d'organiser le présentiel sur un temps regroupé pour des activités difficiles à effectuer à distance. Cela nécessite une révision des emplois du temps et de l'organisation, particulièrement pour le parcours Professorat des écoles.

Les modalités permettront aux étudiants ne pouvant pas se rendre sur le campus, de suivre ces cours à distance et en simultané, dans une forme dite co-modale ou une forme d'hybridation adaptée. Dès le 1^{er} confinement, l'université a fait l'acquisition d'équipements pour les amphithéâtres, permettant de filmer l'enseignant en cours et de retransmettre en direct ou en différé.

- La réforme en cours

Les nouvelles maquettes seront mises en œuvre en 2021. Lors du CCI du 1^{er} février 2021, a été présenté ce que pouvait être la formation à l'école inclusive, thème transversal qui sera intégré aux maquettes de tous les parcours, avec un accent plus ou moins fort selon les parcours. D'autres aspects transverses doivent figurer dans les maquettes comme la formation à l'égalité filles/garçons. Cela fait partie des objectifs et des priorités en dehors et en amont du texte reçu. Mais la mise en place des contenus demande réflexion car faire un module séparé n'est pas souhaitable. Aborder les sciences ou certains thèmes sans stéréotype de genre doit faire partie des enseignements et être intégré à la formation. Cela se fera avec l'avancée et la précision des maquettes.

Les arrêtés régissant les concours, attendus depuis longtemps, sont parus. La prochaine étape sera la réception des sujets zéro, précisant les modalités de mise en place des concours. Conformément à nos attentes, la dimension professionnelle, même si elle pourrait être plus avancée, est présente dans certaines épreuves.

Nous attendons de savoir combien de berceaux de stages seront attribués par le Ministère à l'académie, pour les contrats alternants des étudiants de M2. La formation est bâtie de manière à ce que chaque étudiant, y compris non fonctionnaire-stagiaire, soit bénéficiaire d'un contrat d'alternant à tiers temps. Les chiffres annoncés sont en-deçà de nos demandes mais un rééquilibrage est prévu dont nous attendons le résultat.

- Conseil

Caroline GAREAU : Des élections devaient être organisées au moins d'octobre pour remplacer les membres des collèges des usagers dans le Conseil d'Institut, le Conseil Consultatif d'Institut et les commissions de site, dont les mandats sont arrivés à leur terme. Celles-ci ont été reportées en octobre 2019 en raison des élections des services centraux d'AMU, puis de nouveau reportées deux fois, en raison des confinements. Il est maintenant autorisé d'organiser les élections sur les mois de mars/avril. En accord avec la Direction de l'Inspé et en respectant les contraintes d'emploi du temps, nous proposons d'organiser ces élections mi-avril. Il y aura également des élections des membres du personnels car des mouvements ont eu lieu.

- **Campus connecté de Digne :** Point reporté à une prochaine séance.

- **Changement de calendrier :** Le prochain conseil, initialement prévu le 17 mai est avancé au 12 avril.

Marie-Emmanuelle PERREIRA : La reprise en présentiel attendue par tous est effectivement difficile. La mise en place de deux demi-journées complique la tâche des

directeurs de parcours car cela suppose une pause méridienne ayant une amplitude horaire suffisante pour que les étudiants puissent manger et rentrer chez eux afin de suivre à distance les cours de l'après-midi. Pourrions-nous envisager d'avoir une journée complète en présentiel ?

Pascale BRANDT-POMARES : L'esprit dans lequel s'inscrit le passage d'une journée à deux demi-journées est de concentrer tous les cours de la journée sur une demi-journée de 4 à 5 heures pour que les étudiants ne déjeunent pas sur les campus. Il n'est pas question d'adapter l'emploi du temps pour qu'ils suivent les cours à distance l'après-midi ni de faire coexister deux modalités différentes dans la même journée. Le temps passé sur le campus sur une demi-journée permettrait aux étudiants de prendre leurs dispositions pour déjeuner chez eux et implique de revoir les emplois du temps pour qu'il n'y ait pas de cours l'après-midi. Cet aménagement doit prendre en compte le fait qu'il est impossible de demander aux étudiants d'être en présentiel le matin et à distance l'après-midi.

Marie-Emmanuelle PERREIRA : Concernant les élections, nous sommes tous conscients des difficultés. Néanmoins, la réalité dans le Conseil d'Institut aujourd'hui est qu'il n'y a plus de représentants des usagers, alors même que la période en nécessiterait encore davantage la présence, afin de pouvoir discuter avec eux la politique générale et la façon de gérer et résoudre les problèmes liés à la crise sanitaire. Si les élections se font en avril, vont-elles se faire pour les M1 ou les M2 ? Ces derniers, en étant élus en avril, ne pourront assister qu'à un conseil et il faudrait de nouvelles élections pour les remplacer. Pourrait-on envisager d'anticiper et d'organiser des élections suffisamment tôt durant l'année universitaire prochaine pour remplacer ces représentants.

Caroline GAREAU : C'est la particularité de l'Inspé, habituellement en octobre de chaque année, sont réorganisées des élections partielles des représentants des usagers suite au départ des M2. Les élections des services centraux d'AMU nous ont contraints à reporter les élections prévues en octobre 2019, générant un manque de représentants des usagers dans les instances. Il est maintenant possible de les organiser au mois d'avril, en espérant qu'elles seront maintenues, pour avoir des représentants des usagers en 2020/2021. Il est prévu de nouveau d'organiser des élections partielles au mois d'octobre 2021 comme c'est le cas chaque année pour compléter les sièges vacants après le départ des M2. Il faudra aussi sensibiliser les M1 pour qu'ils soient candidats dès le mois d'avril et puissent au maximum être présents et siéger l'année suivante.

Pascale BRANDT-POMARES : Un des éléments de la réforme, même s'il est difficile en cette période de se projeter, est que le continuum M1-M2 permettra une implication plus importante et pérenne dans la vie étudiante.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020

Le procès-verbal du CI du 7 décembre est adopté à l'unanimité.

3. Politique générale

- **Budget** : Présentation du budget alloué pour l'année 2021 par Aix-Marseille université. **Cf. Document disponible dans l'AMUbox.**

Martine Quessada :

Ce budget se scinde en deux parties :

- la masse salariale, qui a été discutée lors du précédent Conseil (Cf. PV du CI du 7 décembre 2020)
- le budget de fonctionnement : l'enveloppe critérisée, qui sera traitée aujourd'hui.

Le budget concernant le fonctionnement a été arbitrée en conférence budgétaire en fin d'année 2020 et dépend d'un certain nombre de données et de critères évalués par composante.

Les critères : l'enveloppe est déterminée en fonction du nombre d'étudiants inscrits en formation initiale et en formation continue. Elle l'est aussi par le niveau de nos ressources

propres : la formation continue, les conventions permettant de générer des recettes, la taxe d'apprentissage, les droits d'inscription (DESU par exemple). Ce niveau de prévision de ressources propres a baissé en étant évalué plus justement. Le budget prévisionnel pour 2021 a été évalué à 426 710 €, ce qui permet d'avoir une enveloppe critérisée de 743 229 €. Cela ne représente que 4% de la dotation globale, le budget total étant de 19 836 971 €, incluant une grande partie de masse salariale (détaillée dans le document). L'enveloppe de 743 229 €, à laquelle a été enlevé le budget pour le projet Gabon, a fait l'objet d'une proposition en commission financière, de montants basés sur ce qui a été dépensé en 2020 et sur les besoins de 2021. 2020 étant une année particulière estimée avec des critères spécifiques, les enveloppes prévues pour 2021 pourront être modifiées en fonction des nouveaux besoins. Le budget sera réparti en fonction des différentes entités amenées à dépenser, avec une hiérarchisation autour de trois grands groupes de dépenses :

- les dépenses relatives à la Direction et à des dépenses transverses ;
- les sites ;
- les deux Collèges Sciences et ALLSH.

Jusqu'à présent il existait un arbitrage des projets qui se faisait tout au long de l'année via des commissions financières mais n'était pas fléché en termes de dépenses et de réalisations. Cette année, nous fonctionnerons en termes de budget analytique : un certain montant sera mis sur cette ligne budgétaire, sera arbitré tout au long de l'année et réparti auprès des différentes entités au fur et à mesure que les projets auront été accordés.

Pascale BRANDT-POMARES : Le projet avec le Gabon, initié par Jacques Ginestié, est un projet de formation d'inspecteurs de l'éducation Gabonais, pour lequel les difficultés ont été grandes au niveau en termes d'organisation. Les participants sont à Marseille aujourd'hui, même si les conditions de cette formation restent difficiles. Concernant le budget, cet outil permet désormais de piloter le budget, ce qui représente une étape importante pour l'Inspé.

La répartition budgétaire est adoptée à l'unanimité.

4. Formation

• Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Cf. document disponible dans l'AMUBOX.

Nicolas MASCRET présente une sélection de résultats de deux enquêtes menées auprès des étudiants de l'Inspé 2019/2020 :

- L'enquête concernant la formation
- L'enquête sur l'insertion professionnelle 8 mois après l'obtention du master MEEF.

L'enquête, réalisée entre fin avril et début mai 2020, concerne tous les étudiants inscrits à l'Inspé en Masters 1 et 2. Une partie de l'enquête est commune à toutes les composantes universitaires d'AMU, des dimensions spécifiques aux composantes peuvent ensuite être investiguées. Cette enquête est réalisée en ligne sur ordinateur ou smartphone (depuis cette année). Le nombre de participants est de 1250 étudiants ; le taux de participation de 48,4% (des étudiants de l'Inspé) est en hausse par rapport à l'année précédente et étendu entre les parcours et les options car passant de 0% à 100% ; il y a une grande étendue dans les réponses.

Il s'agit d'items avec des questions évaluées sur une échelle de Likert à 4 niveaux (non, plutôt non, plutôt oui, oui). Sont présentés ici les résultats compilés, chaque responsable de parcours et d'option recevant l'intégralité du rapport de synthèse de son parcours ou son option, avec deux rapports distincts pour les M1 et les M2. Les résultats concernent l'année 2019/2020, 2^{ème} année de mise en œuvre du projet présenté dans le dossier d'accréditation et de l'évaluation par compétences. Les résultats de cette année sont mis en perspective avec ceux de l'année précédente pour mesurer l'évolution : sur la partie droite du schéma, les résultats en rouge entre parenthèses sont les valeurs de l'année 2018/2019, 1^{ère} année de mise en œuvre.

1/ L'enquête sur la formation

Résultats globaux (AMU) :

- L'avis général sur la formation : La moyenne est à 2,9 et présente une évolution significative par rapport à 2019.
- L'avis sur le contenu de la formation : la moyenne est à 3,1, également en augmentation.
- L'avis sur l'organisation des études : la moyenne est de 3, également en amélioration.
- L'accès aux informations concernant la formation : la moyenne est à 2,8, toujours en progression. Ce résultat est obtenu en regroupant plusieurs items, dont deux font baisser le score global : les informations relatives aux orientations-réorientations et les informations concernant la possibilité de faire des études à l'étranger (dispositif ERASMU par exemple).

Résultats concernant l'Inspé :

- **L'évaluation par compétences** (l'Inspé étant la 1^{ère} composante d'AMU à passer à l'évaluation par compétences)

La présentation de l'évaluation par compétences : le score est de 3,1 et présente une nette amélioration par rapport à l'année précédente, pouvant témoigner de son intégration. Il n'y a pas de différence significative pour les scores des M1 et des M2.

L'utilité perçue par les étudiants pour se repérer dans leurs apprentissages : le score moyen est de 2,4. Il est en nette progression mais reste légèrement en-dessous de la moyenne et représente un élément sur lequel il faudrait travailler.

- **L'articulation formation-recherche-terrain**

Le score moyen de 2,8 montre que les étudiants considèrent majoritairement que cette articulation apparaît clairement dans leurs parcours et leurs options. Ce score est en progrès mais pourrait être amélioré.

- **Questions demandées par les représentants du Rectorat sur la place du stage dans la formation**

La contribution du tuteur de stage dans la formation professionnelle : le score de 3,6 est très significatif et encore plus élevé que l'année précédente.

L'exploitation professionnelle du stage lors des TD réalisés à l'Inspé en appui sur le stage : le score est également élevé et en progrès.

La participation du stage à la formation professionnelle : le score est quasiment au maximum de l'échelle avec une moyenne de 3,8.

La perception de l'accueil en établissement scolaire par les étudiants : aussi bien concernant les tuteurs que les chefs d'établissement, les scores sont extrêmement positifs (malgré les conséquences de la crise sanitaire sur la formation).

2/ L'insertion professionnelle des étudiants de l'Inspé

Les étudiants lauréats du Master MEEF en 2018/2019 sont contactés 8 mois après par l'OVE pour connaître leur situation d'emploi. Le taux de réponse a été de 60% des étudiants diplômés.

- 91,4 % sont en emploi ;
- L'écrasante majorité a un emploi de catégorie A ;
- Les emplois considérés comme stables de type CDI sont largement majoritaires ;
- Le type d'employeur est majoritairement le secteur public ;
Une analyse plus fine de l'emploi des étudiants dans la Fonction publique ou l'Éducation nationale (part de fonctionnaires-stagiaires, vacataires, titulaires, contractuels) est souhaitée par la Direction pour l'année 2020/2021.
- Le type d'emploi est principalement dans de domaine de l'enseignement et la formation ;
- Les emplois sont majoritairement en adéquation avec le domaine de formation et le niveau de diplôme bac+5 ;

- Cependant une part des répondants, même largement minoritaire, considère ne pas avoir un emploi dans le domaine de formation ou, de façon plus visible, de niveau bac +5.

Le compte-rendu de tous les résultats pour l'Inspé sera comme chaque année mis en ligne sur le site de l'Inspé, ils seront également exprimés en pourcentages.

Pierre DESBIOLLES : Ce questionnaire est-il adossé à une enquête au niveau national et est-il possible de faire une comparaison sur des questions transverses qui pourraient intéresser d'autres Inspé ?

Nicolas MASCRET : Les questions sont internes à l'Observatoire de la vie étudiante d'AMU et discutées chaque année avec les représentants de chaque composante. Il n'y a pas de pilotage au niveau national, les OVE de chaque université gérant leurs enquêtes.

Magali BALLATORE : Les OVE existent dans toutes les universités et sont souvent en lien avec le Cereq. Dans ce cadre il doit être possible de faire des comparaisons. Néanmoins, au regard de la question informatique et liberté, des autorisations sont nécessaires, ce qui est assez compliqué à mettre en place. Avez-vous des précisions sur les caractéristiques sociales de la population, les parcours d'inscription, non pas de manière trop fine de manière à conserver l'anonymat, mais permettant de voir les différences, le genre, l'origine sociale etc. ?

Nicolas MASCRET : Il y a un OVE par université et il est difficile d'accéder aux données car elles sont protégées et les réponses sont cryptées. Mais les universités communiquent sur les résultats des OVE, notamment sur l'insertion professionnelle. AMU l'année dernière a diffusé une synthèse des principaux résultats. Il s'agit ici d'une synthèse mais il y a effectivement beaucoup de données permettant des analyses, y compris sociologiques. Cette année, en accord avec le Bureau de Direction de l'Inspé, les résultats par mention ne sont pas présentés, au profit des résultats globaux ne mettant pas en avant certaines mentions plutôt que d'autres. Le grain le plus fin sont les deux rapports de synthèse, pour les M1 et les M2, reçus par les responsables de parcours et d'options, comprenant toutes les informations ainsi qu'un espace de libre expression.

Pierre DESBIOLLES : Il est intéressant de connaître et de diffuser ces résultats.

Marie-Emmanuelle PERREIRA : Les répondants sont-ils représentatifs de la répartition par mention ?

Magali BALLATORE : Il serait intéressant de croiser les résultats avec les parcours-mentions.

Nicolas MASCRET : La répartition n'est pas présentée ici mais les résultats sont représentatifs. Cela est plus problématique parfois au niveau de certaines options ou parcours à faibles effectifs et ayant un taux de réponses plutôt faible. Dans ce cas, cela est mentionné par une phrase de mise en garde dans le rapport de synthèse.

Pierre DESBIOLLES : Y-a-t-il un point méthodologique sur cette question ?

Nicolas MASCRET : Oui et certains résultats ne sont pas présentés s'il y a trop peu de répondants.

Vincent VALÉRY souligne la qualité de ces enquêtes, rappelle l'intérêt du partenariat entre le Rectorat et l'Inspé et de la professionnalisation de la formation. Comment pourrait-on utiliser ces données plus largement ? Elles représentent une mine d'informations très riche notamment concernant les contenus de la formation, l'articulation recherche-formation-terrain. Peut-être pourraient-elles être utilisées pour enrichir la discussion en conseils de perfectionnement, notamment par les inspecteurs. Même si le taux de satisfaction est en

hausse, il y a peut-être des nuances à apporter suivant les parcours : pourrait-on exploiter ces données de manière plus différenciée ? Il y a aussi peut-être un travail de détail à faire concernant les stages, de manière à saisir l'enjeu de la mise en place de la future alternance, à travailler sur le rôle d'un tuteur. Cela prend une part très importante dans la formation, comme souligné par les étudiants interrogés, de même que le rôle de l'accompagnement et de l'accueil en établissement formateur. L'enquête pointe du doigt ces deux paramètres qui devront sans doute être revisités à l'aune du renouvellement du format de l'alternance.

Nicolas MASCRET : Concernant les conseils de perfectionnement (CPER) : 1/concernant les moyennes, les écarts-types sont assez élevés, signifiant l'existence d'une différence au niveau des parcours et des options ; 2/ Les responsables de parcours et d'options se servent souvent des résultats des enquêtes pour alimenter les discussions dans les CPER, notamment de fin d'année, pour croiser les résultats plus quantitatifs tirés des enquêtes et les remarques plus qualitatives que sont les commentaires des délégués de promotion (document à remplir avant le conseil de perfectionnement). Une autre finalité de ces enquêtes est le fait que cela rentre dans les habitudes professionnelles des formateurs.

Pascale BRANDT-POMARES souligne la qualité de l'enquête et son importance pour l'Inspé. C'est un moyen d'objectiver la formation, de pouvoir la réguler et l'améliorer. Il est aussi possible d'améliorer le dispositif, comme il a été proposé. Le taux de retour est important, l'enquête cette année a été menée après le 1^{er} confinement et alors que les conditions de la formation étaient assez dégradées, malgré cela les étudiants ont répondu et de manière positive. Avons-nous des résultats qui pourraient permettre d'étudier cet aspect ? Il est difficile d'avoir des résultats visibles par mention et parcours car ces derniers ne sont pas organisés de manière homogène. Dans la démarche d'amélioration continue, il est important que les collègues s'emparent des résultats et que les responsables de parcours puissent les utiliser pour réguler l'action des équipes pédagogiques. Il faudra suivre les résultats l'année prochaine concernant l'approche par compétences d'autant plus que le temps imparti pour mise en œuvre des nouvelles maquettes et de la réforme est court. Une étude plus fine des types de contrats sera aussi intéressante. S'il y a des évolutions il faut les faire remonter car cela a permis d'améliorer la formation et il faudra continuer de le faire. Concernant l'appréciation de la place du stage, les résultats soulignent l'intérêt du partenariat entre le Rectorat et l'université. Connaître ces informations permet de proposer une formation en phase avec les attentes de l'employeur.

- **Calendrier**

Patrice BONNET : Le travail sur le calendrier pédagogique pour l'année 2021-2022 est en cours mais il faut dès à présent finaliser le calendrier des inscriptions administratives, qui conditionnent l'organisation de la fin de l'année et de la rentrée 2021. À l'échelle d'AMU, il a été décidé que les inscriptions administratives s'arrêteraient le 23 juillet. Nous proposons de fermer le 23 juillet et de reprendre les activités le lundi 23 août. Le calendrier pédagogique sera présenté au prochain conseil.

Le bornage des inscriptions administratives est adopté à l'unanimité.

5. Recherche

- **Projet AMPIRIC**

Responsable scientifique : Virginie BABY-COLLIN

Responsable de projet : Mathilde FAVIER

Cf. Diaporama disponible dans l'AMUbox.

Virginie BABY-COLLIN : Ce projet, porté par Jacques Ginestié, a été déposé en juillet 2019. La convention a été signée en janvier 2020 et le projet démarre véritablement en 2021. Il est conduit sur 10 ans, 2020-2030, les trois 1^{ères} années étant décisives puisqu'une évaluation est prévue à trois ans et décidera de l'autorisation à poursuivre le projet sur les 7 années suivantes.

Objectifs :

1/ Former un pôle régional d'excellence en éducation pour améliorer les performances des élèves dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux sur le territoire de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice, présentant une grande diversité géographique et de grandes inégalités sociales. Le terme de savoirs fondamentaux est abondamment discuté depuis le début du projet. Après discussions, il a été décidé de les élargir aux grands domaines des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, mais aussi raisonner, respecter autrui. Cela concerne l'essentiel des champs éducatifs dans la formation des élèves de la maternelle au baccalauréat. Le projet est ambitieux et structuré autour d'une très forte articulation entre les actions suivantes :

- la recherche fondamentale ;
- la formation des enseignants et des élèves ;
- le terrain : expérimentation d'opérations de recherche dans les établissements scolaires des réseaux académiques à partir desquels émergent des besoins de recherche (un peu sur le modèle des projets SFERE-DAFIP).

L'introduction dans le projet des partenaires entrepreneuriaux est très importante : les entreprises participent, avec les chercheurs et les établissements scolaires, à la production d'outils pédagogiques, d'applications, d'innovations numériques permettant de contribuer à l'amélioration des apprentissages fondamentaux des élèves.

2/ Faire émerger des communautés de pratiques au travers des différentes dimensions de ce projet. Au-delà des relations entre chercheurs, enseignants et élèves, il s'agit d'élargir à des membres qui participent à la construction des apprentissages (centres sociaux, associations, acteurs extérieurs) afin de créer des communautés de pratiques.

Schéma des objectifs stratégiques :

Axe 1 : Piloté par la direction de l'Inspé, il vise à transformer la formation et l'accompagnement pour faire évoluer les pratiques enseignantes. Il concerne notamment la réforme du Master MEEF, le développement des UE pro MEEF dès la Licence, la réflexion sur l'approche par compétences et l'idée d'accompagner la formation en amont.

Axe 2 : Copiloté par Vincent Valéry et Pascal Terrien, il a pour objectif de favoriser les coopérations entre le terrain et la recherche en favorisant l'émergence de projets de recherche émanant du terrain et générant des communautés de pratiques. Un appel à projets AMPIRIC-DAFIP sera lancé prochainement et permettra de financer, d'accompagner, de mettre en relation des établissements scolaires, des réseaux et des chercheurs.

Axe 3 : Piloté par Johannes Ziegler, il concerne la recherche fondamentale. Il a pour objectif de produire de nouvelles recherches relatives à la construction des apprentissages fondamentaux. Trois projets de thèse sont déjà soutenus. Cette année, il lancera à nouveau un appel pour le recrutement de trois nouveaux contrats doctoraux et d'un contrat postdoctoral. Il participera au financement de petits projets de recherche permettant d'alimenter cette dimension. Tous ces appels sortiront prochainement.

Axe 4 : Il est piloté par l'ANRT, l'un des partenaires. L'objectif est de coproduire des outils et des applications numériques au service des apprentissages fondamentaux et de développer l'innovation pédagogique par des relations entre des entreprises, le monde de la recherche et l'expérimentation de ces nouvelles technologies au sein des réseaux éducatifs. Trois projets labellisés AMPIRIC de Créativ'Lab ont commencé à être financés l'année dernière, trois autres projets sont incubés et vont recandidater. L'appel de Créativ'Lab est sorti et va permettre de labéliser trois ou quatre nouveaux projets pour une durée à chaque fois de trois ans.

Axe 5 : Copiloté par Nicolas Sembel et Jean-Luc Velay, il a pour objectif la diffusion et la valorisation des ressources pédagogiques produites dans le cadre des projets, des résultats de recherche, des innovations pédagogiques. Cet axe a une dimension prospective sur la manière de faire fonctionner et de transformer les pratiques.

Le dispositif de suivi et d'évaluation (DSE) est désormais dirigé par Thierry Berthet. Son objectif est triple : 1/ suivre et évaluer les performances des élèves ; 2/ suivre la professionnalité des enseignants (avec le soutien de l'OVE); 3/ évaluer de manière plus transversale les actions du projet.

Précisions :

Il s'agit d'un projet partenarial liant 8 partenaires : AMU (porteur du projet), l'Université d'Avignon, l'université de Nice, le Rectorat, l'ANRT, le CNRS, la Région Sud, Canopé.

La dynamique de recherche est pluri et interdisciplinaire. L'élargissement de la définition des savoirs fondamentaux doit permettre à toutes les composantes et les disciplines de trouver leur place. Le champ scientifique est structuré en quatre pôles regroupant des laboratoires membres de SFERE et se réunissant mensuellement : éducation et didactique ; sciences cognitives ; sciences humaines et sociales, sciences numériques. Un appel à candidatures a été lancé autour de ces quatre pôles pour aider l'équipe exécutive du projet (responsable scientifique, chef de projet, les responsables de chacun des axes). Objectifs : constituer une sorte de comité scientifique avec 8 référents, assurer une représentativité dans le comité de sélection et d'accompagnement des projets soutenus, dialoguer avec les référents venant du terrain.

L'Académie a une très forte implication dans ce projet. Elle est structurée en 21 réseaux d'établissements, dont 8 considérés comme pilotes à partir desquels les différentes actions d'expérimentation et de recherche seront développées. Sous la conduite de Vincent Valéry, 8 référents réseaux seront identifiés au sein de l'académie. Ils permettront de faciliter la construction de cette recherche-formation-partenariats et de faciliter les liens. Un appel va être engagé au printemps.

Trois projets de thèses sont accompagnés depuis 2020 :

Marjorie Armando, Anti-stéréotype : Améliorer les performances de l'enfant apprenant à travers un compagnon virtuel d'apprentissage écartant la menace du stéréotype.

Anaïs Cauna, Pratique pédagogique et cognition incarnée : l'apport du geste iconique dans l'acquisition du vocabulaire et la compréhension orale en grande section de maternelle.

Eléa Martin, Étude de l'impact du processus d'enseignement-apprentissage sur le raisonnement scientifique fondé sur l'utilisation d'un outil de réalité augmentée, dans le but d'améliorer les capacités des élèves à produire un raisonnement scientifique.

Ces projets nécessitent la mise en œuvre d'une méthodologie et d'une expérimentation (classes-test, classes expérimentales, classes dans lesquelles l'expérimentation n'est pas conduite) pour lesquelles le partenariat avec le Rectorat est fondamental.

3 projets labélisés l'an dernier, sont accompagnés pendant 3 ans (axe 4) :

Campustela : En lien avec le Campus des métiers et des qualifications, l'objectif est de développer une méthodologie de scénarisation hybride pour les enseignants à partir de la manipulation d'objets artistiques ou culturels pour consolider les apprentissages fondamentaux et travailler sur l'amélioration de l'écrit et de l'expression orale. Le public cible est plutôt celui des CAP et des Bac pro (préparation du chef d'œuvre du grand oral du bac).

P'tit prof : Développé par l'entreprise SBT, il lie sciences cognitives, formation et développement d'interfaces numériques. C'est un outil qui s'adresse aux élèves de maternelle-primaire et qui travaille à partir de la pédagogie inversée. Cette application sera développée avec de nouveaux contenus davantage en lien avec les salles de classe.

ADESIF : Ce projet porté par l'entreprise Interfora travaille avec des CFA, l'objectif étant d'observer et de comprendre certains comportements d'apprentissage en lien avec les questions de la sécurité et de la sûreté au travail, pour développer des outils numériques et faire évoluer les formations.

Quatre recrutements sont en cours cette année :

Un ingénieur de recherche, en soutien à l'action 3 sur la recherche fondamentale, qui va accompagner les expérimentations et les recherches, tout en faisant le lien avec des besoins qui pourraient émaner de l'axe 2.

Un ingénieur de recherche en charge du suivi et de l'évaluation du projet. Il sera signé une convention de collaboration et d'échange de données avec le Rectorat pour accéder à des données sur les établissements et sur les élèves.

Un ingénieur d'études en soutien à l'action 1 en particulier sur ce qui relève de l'évolution de la formation (cette année notamment concernant la réforme, l'approche par compétences, le développement des nouvelles UE, l'état des lieux des UE pro MEEF).

Un assistant au technico-pilotage pour de la gestion financière du projet.

Magali BALLATORE : Il est important de considérer une définition plus large des savoirs fondamentaux. Dans le dernier rapport PISA, se sont ajoutées récemment d'autres compétences notamment à vivre dans un monde interconnecté. Cela est lié à l'apprentissage des langues, aux approches multiculturelles et interculturelles, à l'éducation globale, etc. Le rapport montre des indicateurs et cela peut faire partie des savoirs fondamentaux ou considérés aujourd'hui comme importants. Est-ce que des travaux ou des thèses sur ces sujets pourraient entrer en ligne de compte et être candidats à des appels ? Au niveau DRI, comme discuté avec la cheffe de projet concernant la dernière programmation Erasmus+ et son élargissement à différents niveaux éducatifs, peut-il y avoir des projets liés à ces questions d'échanges internationaux ? Est-ce que l'ouverture à des savoirs interculturels ou liés aux échanges internationaux est possible ?

Virginie BABY-COLLIN : Oui cela peut tout à fait rentrer dans le périmètre d'AMPIRIC, conçu avec cette volonté d'ouvrir au maximum les savoirs fondamentaux dans les différents champs d'apprentissage des élèves et de leur scolarité. Concernant Erasmus+, même si tout ne sera pas commencé cette année, l'internationalisation de la formation est un souhait de l'Inspé et présente des opportunités positives ; cela sera articulé avec AMPIRIC.

Mathilde FAVIER : Cette discussion autour de la définition des savoirs fondamentaux est présente depuis le montage même du projet. Cela fera l'objet de journées d'études et de séminaires. Il n'y aura jamais de réponse nette et définitive mais cela fera l'objet de discussions. Les projets de thèses feront l'objet de discussions au sein de l'équipe exécutive et du comité scientifique. Tout reste assez ouvert et dépend de l'articulation possible dans le sens et la globalité du projet.

Virginie BABY-COLLIN : Respecter autrui et la construction de la citoyenneté sont impliqués dans la construction des maquettes notamment de l'UE 3, ces questions peuvent tout à fait donner lieu à des projets de recherche dans le cadre d'AMPIRIC. Les trois projets de recherche développés aujourd'hui mobilisent beaucoup les sciences cognitives et informatiques, mais ce champ est ouvert. Cela souligne l'importance de la composition du comité de référence scientifique, pour lequel il reste encore deux jours pour candidater.

Pascale BRANDT-POMARES souligne l'importance et l'envergure de ce projet qui reste la marque d'une reconnaissance d'Aix-Marseille Université dans le futur pour ce type de projet.

6. Questions diverses

Aucune question diverse.

Le prochain CI est prévu le 12 avril 2021 (en remplacement du 17 mai).

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16h15.